

PANNECÉ TEILLÉ SOLIDARITÉ TRANSPORT

Mésanger - Riaillé - Pouillé les Coteaux, La Roche-Blanche -Joué sur Erdre - Trans sur Erdre

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général

Mairie de Pannece

234 rue du stade

44440 PANNECE Tél: 06 02 35 56 76 Courriel: ts44@ptst.fr Internet: www.ptst.fr

Charte du chauffeur bénévole

Je soussigné(e)

Conducteur / conductrice bénévole dans le cadre du service de l'association « Pannecé Teillé
Solidarité Transport » reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et
en accepte les modalités.
Ce règlement est consultable sur le site internet : ptst.fr
J'atteste :
 Être en possession du permis de conduire Utiliser mon propre véhicule en parfait état de marche. Utiliser une voiture totalement conforme au code de la route et à la réglementation en vigueur (posséder une assurance, une carte grise et un contrôle technique à jour).
Je m'engage :
 À ne pas accomplir de déplacement sous l'emprise de l'alcool ou de toutes autres substances ayant des incidences sur la conduite. À ne pas fumer dans le véhicule pendant la période de transport. À respecter un devoir de discrétion, de respect et de confidentialité vis-à-vis des personnes transportées. À faire signer la fiche de mission au bénéficiaire. À informer sans délai le référent de ma commune de toute mesure de suspension ou de retrait de permis de conduire me concernant et dans ce cas, de cesser immédiatement mon activité de chauffeur bénévole
Je prends note que l'association se réserve le droit d'exclure de sa liste tout conducteur(trice) qui
ne respecterait pas cette charte.
Lu et approuvé Date Signature



PANNECÉ TEILLÉ SOLIDARITÉ TRANSPORT

Mésanger - Riaillé - Pouillé les Coteaux, La Roche-Blanche -Joué sur Erdre - Trans sur Erdre

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général

Mairie de Pannece

234 rue du stade

44440 PANNECE Tél: 06 02 35 56 76 Courriel: ts44@ptst.fr Internet: www.ptst.fr

Charte du chauffeur bénévole

Je soussigné(e)

Conducteur /conductrice bénévole dans le cadre du service de l'association « Pannecé Teillé	
Solidarité Transport » reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association et	
en accepte les modalités.	
Ce règlement est consultable sur le site internet : ptst.fr	
J'atteste :	
 Être en possession du permis de conduire Utiliser mon propre véhicule en parfait état de marche. Utiliser une voiture totalement conforme au code de la route et à la réglementation en vigueur (posséder une assurance, une carte grise et un contrôle technique à jour). 	
Je m'engage :	
 À ne pas accomplir de déplacement sous l'emprise de l'alcool ou de toutes autres substances ayant des incidences sur la conduite. À ne pas fumer dans le véhicule pendant la période de transport. À respecter un devoir de discrétion, de respect et de confidentialité vis-à-vis des personnes transportées. À faire signer la fiche de mission au bénéficiaire. À informer sans délai le référent de ma commune de toute mesure de suspension ou de retrait de permis de conduire me concernant et dans ce cas, de cesser immédiatement mon activité de chauffeur bénévole 	
Je prends note que l'association se réserve le droit d'exclure de sa liste tout conducteur(trice) qui	
ne respecterait pas cette charte.	
Lu et approuvé Date Signature	